Département du Lot

Circonscription de Cahors

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Union des Gauches Républicaines

MES CHERS ELECTEURS,

Nous voici parvenus, par le vote massif du 28 septembre dernier, à l'aube de la 5e République. Nous avons voulu ce jour-là témoigner notre confiance au Chef du Gouvernement, le Général de Gaulle, et nous donner des institutions plus assurées.

Mais nous ne devons pas avoir d'illusions : si ne se dégage du prochain scrutin aucune majorité de gouvernement et si les deux partis extrêmes peuvent, comme auparavant, s'associer pour détruire sans avoir le souci de rebâtir, alors nous n'aurons pas atteint **cette stabilité de l'exécutif** qui n'est pas en soi la solution de nos problèmes mais qui est bien la condition préalable de leur solution.

Ce scrutin uninominal doit favoriser les regroupements nécessaires à l'éclosion de cette majorité, que contrariait la représentation proportionnelle. Il vous permet en outre de choisir l'homme que vous estimez le plus apte à remplir la difficile fonction de représentant du peuple.

Je fais appel pour ma part aux **républicains du centre et du centre gauche,** convaincu que se rencontrent là, à égale distance des deux extrêmes, la justice, la liberté et l'autorité.

Je souhaite une majorité rassemblant tous ceux qui, des socialistes nationaux aux indépendants, sont attachés aux libertés démocratiques, à l'idée nationale, au progrès social. J'ai d'ailleurs moi-même constamment soutenu cette majorité, puisque depuis huit ans je n'ai contribué à renverser qu'un seul gouvernement : celui du Président Laniel, au lendemain de Dien-Bien-Phu.

Nous devons en effet comprendre que la constitution d'une majorité durable exige un esprit de compréhension et un effort réciproque de rapprochement. Sinon, si chacun de nous refuse obstinément d'apporter son concours aux autres, si le sectarisme l'emporte sur l'union, nous retomberons dans les mêmes erreurs, donc dans les mêmes périls.

Ainsi le choix des hommes — objet du prochain scrutin — importe autant et peut-être davantage que celui des institutions.

Notre pays va devoir affronter des moments difficiles. Pour l'heure, tous les grands problèmes demeurent « en chantier » :

— La poursuite de l'expansion dans la stabilité monétaire et l'équilibre de nos échanges extérieurs.

— La place accrue à réserver à l'agriculture dans notre économie et plus particulièrement dans nos exportations.

— L'aménagement des économies régionales et de la décentralisation industrielle encore mal amorcées.

— L'intensification de notre équipement scolaire et scientifique rendue plus urgente par l'accroissement démographique et les progrès foudroyants de la technique.

— Un effort accru dans le domaine du logement.

— L'entrée de la France dans le marché commun européen et son corollaire, la réforme fiscale.

— La solution démocratique et pacifique du problème algérien.

— La mise sur pied des institutions de la communauté franco-africaine et, au-delà, d'un commonwealth avec les pays indépendants de langue française (Tunisie, Maroc, Vietnam, Guinée, etc...).

— La poursuite de la construction européenne et eurafricaine.

— La transformation de l'alliance Atlantique en une communauté plus solidaire.

— La mise en œuvre du désarmement contrôlé et de la coexistence pacifique avec l'Est.

Etc... etc...

Et j'en passe ! Dans ce monde en pleine évolution, le pire serait de refuser de nous adapter nous-mêmes en cultivant l'illusion naïve que les choses pourraient continuer longtemps comme elles sont.

Quelle tâche immense et exaltante : la prospérité à maintenir, le rayonnement de notre pays à sauvegarder, les peuples arriérés à promouvoir, la civilisation occidentale — rationaliste et chrétienne — à raffermir, le communisme à contenir !

Pour atteindre ces objectifs, le concours de tous sera nécessaire derrière le Général de Gaulle qui, se situant lui-même au-dessus de nos querelles, a su depuis quelques mois acquérir de jour en jour davantage la confiance des républicains de ce pays en faisant sur tous ces problèmes — constitution, loi électorale, Algérie, Tunisie-Maroc, Afrique Noire, Europe — des choix politiques que nous approuvons pleinement.

Je ne veux point commenter un à un tous les points que je viens d'évoquer. Permettez-moi d'en isoler deux qui nous intéressent plus directement que les autres.

I. LA PROSPERITE.

Depuis des années, la production française a fait des bonds spectaculaires, mais cette progression tend à s'essouffler. Elle était en effet artificielle dans la mesure où le déséquilibre persistant entre nos exportations et nos importations la menaçait à tout moment d'asphyxie.

Ainsi se trouve posé le problème du niveau élevé des prix français : nous devons rompre le cercle vicieux des hauts prix s'engendrant les uns les autres, qui paralyse nos ventes à l'étranger.

Nous devons en outre réserver à l'agriculture une part plus importante des crédits du 3e plan de modernisation et d'équipement pour mettre notre sol — le plus riche de la Communauté européenne — mieux en valeur (équipement rural individuel et collectif intensifié, amélioration des sols, vulgarisation, enseignement...).

La Société d'Economie mixte qui se crée actuellement, pour améliorer les conditions de production et de commercialisation **des fruits et légumes** dans notre région, est un bon exemple de l'effort à généraliser dans d'autres domaines, notamment celui de l'**élevage.**

— Là est la double vocation agricole du Quercy. Elle a l'avantage de concerner des produits dont les débouchés seront de plus en plus larges dans le cadre du marché commun européen.

— Là est aussi la chance de survie de nos exploitations familiales : les décrets de l'automne 1957, pris par Félix Gaillard, instituant un régime d'indexation et d'orientation des prix agricoles, tracent un cadre à leur spécialisation et leur donnent enfin la sécurité du prix et du débouché.

L'organisation des marchés qui en est le corollaire permettra l'institution d'une taxe forfaitaire, à la base, sur le produit agricole afin de financer partiellement une **caisse nationale des calamités agricoles** et un **régime social des travailleurs** indépendants qui les assimile aux autres catégories de citoyens.

Ainsi pourra être réalisé le progrès de nos campagnes, cependant que notre agriculture deviendra largement exportatrice.

Ainsi, par contre-coup, sera assurée la prospérité du monde du commerce et de l'artisanat des villes et des bourgs, ainsi que le plein emploi des travailleurs de l'industrie, dont le sort est étroitement lié au pouvoir d'achat des ruraux.

Est-il besoin de préciser que cette expansion conditionne aussi la satisfaction des revendications — toutes légitimes isolément prises — des salariés, des fonctionnaires, des anciens combattants, prisonniers et victimes de guerre ?

Une place spéciale doit être réservée, ici, à la culture **du tabac**, dont les planteurs ont été si déçus par l'application du récent protocole sur les prix : je ne suis pas l'ennemi de la notion même de protocole, mais il ne saurait être conclu, comme je l'ai dit souvent, qu'à partir d'un prix de base et d'un rendement de référence satisfaisants, mieux vaut attendre que d'improviser une mauvaise solution. La notion de prix de revient doit être ici retenue. Le prix du tabac n'est-il pas un salaire ?

Une place aussi doit être réservée au tourisme, qui peut devenir une richesse de plus en plus grande pour notre région. Je n'ai accepté la charge de Président des Syndicats d'initiative du Centre-Ouest que pour mieux faire connaître la beauté de nos sites et la qualité de notre accueil.

II. L'ALGERIE.

Le succès de notre armée dans l'œuvre de pacification ouvre enfin la voie à une solution politique dont nous ne devons pas laisser passer la chance. A condition que les élections en Algérie puissent se dérouler librement et honnêtement, nous discuterons avec les nouveaux élus le futur statut de leur pays dans l'ensemble français. Il sera nécessairement un compromis entre les deux thèses extrêmes et aussi peu réalistes l'une que l'autre : l'indépendance totale et l'assimilation à la Métropole. Il devra faire sa part à la personnalité originale du pays et être complété par un effort économique et social dont il serait vain de se dissimuler qu'il sera long et qu'il sera coûteux.

CONCLUSION.

J'ai parfaitement conscience de n'avoir abordé dans ce propos que l'essentiel de vos préoccupations, mais j'espère avoir esquissé clairement mon état d'esprit, évolutif et libéral.

Dans un scrutin d'hommes, n'est-ce pas là l'essentiel ? Ne faites-vous pas confiance à celui que vous choisissez pour agir au mieux, à votre place, au-delà des étiquettes et des programmes ?

C'est en tout cas ainsi que je conçois le mandat parlementaire.

Certains d'entre vous imaginent peut-être que je tiens essentiellement à « être député ». Qu'ils se détrompent ! Je ressens lourdement la charge que ce mandat implique et suis las parfois de cette existence harassante sur le plan physique et sur le plan moral. Mais j'ai conscience d'avoir, en toute circonstance, rempli ma fonction avec dévouement, continuité et compétence.

Je me suis penché sur tous vos problèmes locaux, personnels ou collectifs, et n'ai jamais marchandé mon concours à mes collègues maires ou conseillers généraux pour les aider à améliorer les conditions et le cadre de votre vie quotidienne.

Sur le plan national, j'ai contribué à réaliser en trente mois d'activité continue, au Ministère des Affaires européennes, une œuvre aussi considérable pour l'avenir que le règlement du problème sarrois, le marché commun et la communauté européenne de l'énergie atomique.

Vous pouvez en contester l'inspiration, mais ne pouvez dire que je n'ai rien fait.

C'est au nom de tout cela que je considère comme un devoir de solliciter à nouveau votre confiance.

Au reste vous me connaissez tous. Vous connaissez aussi mon attachement à notre terroir, à ses hommes, à ses paysages et savez que, même ministre, j'y suis revenu fréquemment, autant par inclination que par devoir.

C'est pourquoi j'attends avec sérénité votre verdict.

Maurice FAURE

Maire de Prayssac
Conseiller général du canton de Salviac
Président de l'Assoc. des Maires du Lot
Député sortant
Ancien Ministre

Cahors, Imp. A. Coueslant